



CSA MESR du 11 décembre 2023

Déclaration liminaire des élues et élus FSU

La FSU tient à déplorer que ce CSA est le seul CSA MESR depuis la rentrée, suite à l'annulation des autres réunions prévues et une multiplication des GT prévus à la dernière minute avec des documents arrivant tardivement et même pour certains sans documents, ou avec des corps entiers oubliés des données. Tout cela rend le travail difficile dans ces GT, et nombre de nos questions durant ces GT sont restées sans réponse. Cette prolifération de GT ne peuvent remplacer les réunions du CSA régulières.

Pourtant de nombreux chantiers urgents étaient prévus dans le calendrier prévisionnel de l'instance : statut et rémunération des ATER, mobilité des enseignants-chercheurs, plan d'action pour l'égalité professionnelle ... Nous sommes à ce jour sans nouvelles de ces projets, et souhaitons avoir un calendrier fixé à l'avance afin de pouvoir discuter sereinement et efficacement de ces différents sujets.

La FSU déplore également le fait que le **rapport social unique 2020-2021** n'ait toujours pas été présenté à l'instance alors que nous sommes fin 2023.

La FSU s'inquiète de ces dysfonctionnements qui sont le signe de possibles désorganisations ou surcharges de travail mettant en jeu la santé des collègues des services administratifs de la DGRH. **La FSU demande que la ministre alloue les moyens nécessaires pour que les instances fonctionnent correctement et que l'ESR ne soit pas l'oubliée de la DGRH commune.**

Concernant l'ordre du jour, nous examinerons les **LDG relatives à la carrière des agents de l'ESR**. Alors que ces LDG sont censées fixer la politique ministérielle en matière de promotion et de valorisation des parcours, la FSU ne peut que constater que de nombreux établissements prennent des libertés au nom de l'autonomie et ne respectent pas les cadres règlementaires.

Les premiers retours qui nous arrivent des établissements sur le repyramidage et sur la campagne emploi sont inquiétants, avec certains établissements promouvant une minorité voire aucune femme. La FSU demande que le ministère intervienne auprès des établissements afin de faire respecter les LDG notamment en ce qui concerne notamment l'égalité professionnelle femmes-hommes et des agents en situation de handicap.

Par ailleurs, nous souhaitons revenir sur le discours au cours duquel le Président de la République Emmanuel Macron a présenté sa [vision pour l'avenir de la recherche française](#), ce jeudi 7 décembre 2023.

Ce discours se situe dans la continuité d'un [premier discours prononcé le 13 janvier 2022](#) devant la Conférence des présidents d'université, où la notion d'agence de programme pour les organismes de recherche avait notamment été annoncée, et du [rapport de la mission confiée à](#)

[M. Philippe Gillet](#) qui présentait des réflexions sur ces mêmes agences de programmes et sur le deuxième sujet d'une certaine simplification de gestion des laboratoires.

Le Président de la République a montré une vision pour l'avenir de la recherche s'inspirant de l'organisation néolibérale mis en place au Royaume-Uni et aux Etats Unis, avec plusieurs références à ce système dans le discours, et donc sa volonté, sans prise en compte des spécificités de chacun des systèmes, de transposer et appliquer en France certaines pratiques de ce type d'organisation : mise en place d'un Conseil présidentiel de la science, objectif de plus de financement privé dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), amplification du dispositif des chaires de professeur junior, attaque des statuts de la fonction publique, acte 2 de l'autonomie des universités.

La FSU considère que cette séquence du discours du Président de la République sur les statuts des personnels est particulièrement choquante, avec un mélange de provocation, d'ironie, et d'attaques, sans même parvenir à délivrer un message clair. La FSU dénonce avec la plus grande fermeté le mépris absolu exprimé par le Président de la République envers les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur et même envers la ministre de l'ESR, dont il se vante publiquement d'ignorer les recommandations. La FSU dénonce résolument l'association de la qualification « *stupidité absolue* » au statut des chercheuses et chercheurs à temps plein. La FSU rappelle qu'il y a des chercheuses et chercheurs à temps plein et des organismes de recherche dans toutes les grandes nations scientifiques et que, en France, les chercheuses et chercheurs à temps plein apportent une part très significative à la recherche. La FSU demande à la ministre de l'ESR de clarifier rapidement les propos du Président de la République sur le statut des personnels de la recherche. La FSU s'opposera sans nuance à toute remise en cause du statut des chercheuses et chercheurs à temps plein comme de celui des enseignants et enseignantes-chercheuses.

La FSU demande à la ministre de l'ESR de clarifier rapidement les propos du Président de la République sur le rôle des organismes de recherche et leur « *transformation* » ainsi que sur le devenir et les statuts de leurs personnels.

Enfin, la FSU rappelle le besoin urgent d'un plan pluriannuel pour l'emploi titulaire de personnels scientifiques : chercheurs, enseignants, EC, administratifs et de soutien pour mettre fin à la précarité et au taux de rotations de très élevé dans l'ESR, pour apporter les renforts nécessaires en support et soutien à nos missions d'enseignement et de recherche, pour rendre du temps à la recherche et pour offrir à toutes et tous des conditions de travail permettant d'assurer sereinement l'ensemble de nos missions.